



TERRITOIRE PRODUCTIF, EMPLOI

Territoire d'industrie : le protocole d'accord est signé

Une cérémonie a eu lieu le 22 mars 2019 pour la signature du protocole d'accord du « Territoire d'industrie » pilote Grand-Orly Seine Bièvre. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du « Manifeste pour un territoire industriel et productif » lancé par le territoire en juillet 2018 et de la désignation par le gouvernement fin novembre de 124 – désormais 136 – « Territoires d'Industrie ».

Publié le 25 mars 2019

Si le Territoire d'industrie pilote Grand-Orly Seine Bièvre a déjà pris forme, son protocole d'accord est désormais signé [2]. La cérémonie a eu lieu dans les locaux de Grand-Orly Seine Bièvre, à Orly, le 22 mars 2019. Soit en pleine Semaine de l'industrie, 4 mois jour pour jour après le dévoilement par le Premier Ministre du dispositif Territoires d'Industrie. Elle a réuni, aux côtés de Michel Leprêtre, président de l'Etablissement public territorial (EPT):

- > Martine Laquièze, Sous-Préfète du Val-de-Marne
- > Clément Forestier, représentant Vincent Jeanbrun, Conseiller régional délégué à l'emploi, l'apprentissage et la formation professionnelle
- > François Elia, Directeur adjoint pour l'Ile-de-France de la Caisse des Dépôts et Consignations
- > le binôme élu-industriel chargé d'animer la démarche constitué de Patrice Diguet, Vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre délégué à l'immobilier d'entreprises et aux activités productives et d'Aurélien Gomez, Directeur délégué aux affaires territoriales du groupe Air France.

Les nombreux acteurs industriels et partenaires engagés dans cette démarche en faveur de l'industrialisation du territoire étaient aussi présents.

Les partenaires en ordre de marche

Ce protocole sera au final signé par une trentaine d'acteurs industriels et partenaires sur le territoire, précise Muyinat Ogboye-



Vazieux, cheffe de projet Territoire d'industrie pour Grand-Orly Seine Bièvre. Sa signature signifie que notre stratégie a été validée et que l'heure est désormais à sa mise en œuvre. Le document pose le cadre, l'intention, l'engagement des différents partenaires à accompagner la démarche et leurs champs d'interventions. Il constitue une base commune aux actions qui vont être développées. Cela va permettre d'accélérer la concrétisation de nos actions en faveur de l'industrie sur le territoire.

Si le protocole précise les rôles de chacun, les actions à mener – 62 sont définies dont une trentaine prioritaires –, il établit aussi les modalités de pilotage et de suivi de la démarche. Le binôme élu-industriel composé de Patrice Diguet et d'Aurélien Gomez est ainsi chargé d'animer le comité de projet local, instance chargée du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet.

Un Territoire leader pour le renouveau industriel



Ce protocole n'est pas encore la contractualisation de la démarche, souligne Muyinat Ogboye-Vazieux.

Il constitue néanmoins une étape cruciale dont chacun s'est réjoui.

« Ce protocole consacre notre vision partagée de l'avenir industriel de notre pays, a pour sa part retenu Martine Laquièze, Sous-Préfète du Val-de-Marne. Ce label « Territoire d'industrie » contribue à reconstruire la dignité de ce secteur dans notre pays. »

Représentante de la Délégation nationale aux Territoires d'Industrie, Aurore Colnel a, elle, tenu à souligner le rôle leader joué par l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dans la démarche : « Au niveau national, 300 fiches actions ont été rédigées à ce jour (pour 30 Territoires d'industrie pilotes, parmi les 136 Territoires d'industrie, ndlr). Le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, avec 62 fiches actions opérationnelles, prend une grande part de cette avancée! ».

En savoir plus:

Territoire majeur du Grand Paris, découvrez l'ensemble des atouts du Grand-Orly Seine Bièvre :



- <u>Pôle économique majeur</u> [**∠**],
- Hub de transports international [2],
- Territoire industriel et productif [2],
- Territoire innovant,
- <u>Cadre de vie</u> [乙,

https://www.grandorlyseinebievre.fr/information-transversale/actualites/territoire-dindustrie-le-protocole-daccord-est-signe-458?



Le développement économique du territoire est un axe de travail majeur du Grand-Orly Seine Bièvre et des municipalités qui le composent. Déjà troisième pôle économique de la Métropole, l'ambition est de développer le tissu productif au sein de pôles économiques majeurs et à travers des projets d'avenir.

<u>Découvrez en détail l'intervention du Grand-Orly Seine Bièvre</u> <a> ☑



IMMOBILIER PRODUCTIF

Bâtiment AskiaOrly Aérogare cedex



✓ ITINÉRAIRE



→TOUTES LES PUBLICATIONS



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman BP748 94 398 Orly aérogare Cedex

& 01 78 18 22 22